

CHECK LIST

Les documents indispensables pour partir sont les suivants :

Autorisation de sortie du territoire + copie de la carte nationale d'identité ou passeport du responsable légal signant cette autorisation.

Copie de CNI ou passeport du jeune.

Carte européenne d'assurance maladie du jeune.

Copie du QR Certificat Covid Europe du jeune.

Acte d'engagement (Gestion) à retirer auprès de Laurent Rivière - gestionnaire de l'établissement.